



**Conseil Général  
Département du Nord**

COURRIER ARRIVÉ

LE 31 MAI 2012

DDTM DU NORD

Direction Générale chargée  
de l'Aménagement Durable

Direction de la Voirie Départementale

Service Ouvrages d'Art

Tél. : 03.59.73.59.79.

Fax : 03.59.73.59.17.

Réf. : DGAD/DVD/SOA/JC/D2012/491

Affaire suivie par : Jérôme CABY

SEE	A	I	P
D.Roussel			
MC.Masson			
Police de l'eau	✓		
CCB			
RPPP			
PEE			
MISEN			
SISPEA			
A: attribution			
I: information			
P: participation			

DREAL.  
Service Eau-Environnement.

Cellule police de l'eau  
32 Boulevard de Belfort  
59 019 CEDEX LILLE

59 59 / REÇU LE  
- 4 JUIN 2012

N° 1090

Lille, le 25 Mai 2012

**Objet : Réparation de l'ouvrage 5516 suite à un effondrement d'une partie du mur**  
**P.J. : Plan de situation avec photos**

Monsieur le Directeur,

Des désordres importants ont été constatés sur l'ouvrage d'art dénommé « Mur du Pont du Ramponneau » situé sur la route départementale 942 au PR 34-0837 sur le territoire de la commune de VILLEREAU. Cet ouvrage est un mur en maçonnerie composite (briques + moellons).

Une partie de la maçonnerie de briques du mur s'est effondrée dans la rivière dénommée « La Rhonelle », des briques sont désolidarisées du mur et le soubassement en moellons de cette partie du mur est bombé. Ces désordres importants compromettent la stabilité de cet ouvrage.

Devant cette urgence, une réduction de la circulation sur la route départementale 942 a été mise en place pour éviter d'aggraver le phénomène depuis le dessus. Une surveillance régulière afin de prévenir toute évolution est faite par la subdivision de LE QUESNOY en charge du secteur.

Devant cette situation, le Service Ouvrage d'Art a essayé de contacter le gestionnaire de ce cours d'eau pour le prévenir des ces désordres. Malheureusement, les recherches ont été vaines.

Aussi, dans l'attente de procéder au remplacement de l'ouvrage, nous souhaiterions faire une réparation provisoire afin de permettre la levée de la restriction de circulation sur la route départementale 942. La réparation envisagée consiste à purger la maçonnerie désolidarisée et reconstruire à l'identique le mur sur cette partie. Ces travaux permettront notamment d'éviter la ruine brutale de l'ouvrage en cas de crue soudaine de la rivière.

Dans le cadre de l'article R 214-44 du code de l'environnement, nous vous demandons une dispense de procédure d'autorisation ou de déclaration pour entreprendre les travaux de réparation de l'ouvrage.

Le SOA reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, dont vous auriez besoin.



**Yves DELESTRET**  
Responsable du S.O.A.

**Copie : Subdivision de Le Quesnoy**  
**UT d'Avesnes**

<b>SYNTHESE OA</b>	<b>5516 - Mur du pont du Ramponneau</b> RD 942 (Pr+abs : 034+0837)	Date création : 23/05/2012
Subdivision : LE QUESNOY	Communes : VILLEREAU	Canton : LE QUESNOY-OUEST

Plan de situation	Photographies	

### 1 – Situation administrative et description technique

Maître d'ouvrage : DEPARTEMENT DU NORD  
 Autre gestionnaire : UT AVESNES/HELPE  
 Voie portée : RD 942 (Pr 34+837)  
 Voie franchie : La Rhonelle (rivière) (Pr 0+0)

Type(s) : Mur Poids Maçonnerie composite  
 Année(s) de construction :  
 Longueur : 45,15 m hauteur : 4 m  
 :

### 2 – Observations



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale  
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule Police de l'Eau

1850/PE

Lille, le 18 SEP. 2012

Monsieur le Président  
de la CLE DU SAGE de la SAMBRE  
Syndicat Mixte du Parc Naturel de l'Avesnois  
Maison du Parc  
« Grange Dimière » 4, cour de l'Abbaye  
BP 3

59550 MAROILLES

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier relatif à des travaux d'urgence déposé par Conseil Général du Nord en date du 25/05/2012 concernant l'opération suivante :

**REPARATION DE L'OUVRAGE 5516 A VILLEREAU**  
(suite à un effondrement d'une partie du mur)

dossier suivi par M. Reynald COUTURE tél. : 03 28 03 84 20 fax : 03 28 03 83 80 mail : [reynald.couture@nord.gouv.fr](mailto:reynald.couture@nord.gouv.fr).

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Chef de Cellule,

Lionel STANISLAVE

Horaires d'ouverture : lundi au jeudi 8h30-17h30 ; vendredi 8h30-17h  
Tél. : 03 28 83 03 00 – fax : 03 28 83 03 01  
62, boulevard de Belfort BP 289  
59019 Lille cédex



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale  
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule Police de l'Eau

1849/PE

Lille, le 18 SEP. 2012

Monsieur le maire  
de la commune de VILLEREAU  
118, rue Berlandois

59530 VILLEREAU

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier relatif à des travaux d'urgence déposé par le Conseil Général du Nord en date du 25/05/2012 concernant l'opération suivante :

**REPARATION DE L'OUVRAGE 5516 A VILLEREAU**  
(suite à un effondrement d'une partie du mur)

dossier suivi par M. Reynald COUTURE tél. : 03 28 03 84 20 fax : 03 28 03 83 80 mail : [reynald.couture@nord.gouv.fr](mailto:reynald.couture@nord.gouv.fr).

Vous trouverez également pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum copie de la décision de monsieur le Préfet concernant ces travaux.

A l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Chef de Cellule,

Lionel STANISLAVE

Copie à Mme la Responsable  
de la DT de l'Avesnois

Horaires d'ouverture : lundi au jeudi 8h30-17h30 ; vendredi 8h30-17h  
Tél. : 03 28 83 03 00 – fax : 03 28 83 03 01  
62, boulevard de Belfort BP 289  
59019 Lille cédex



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale  
des territoires et de la mer

Service Eau - Environnement

Cellule Police de l'eau

Affaire suivie par :  
Reynald COUTURE  
Tél : 03 28 03 84 20  
Fax : 03 28 03 83 80  
reynald.couture@nord.gouv.fr

Lille, le **13 JUIL. 2012**

Le Préfet du Nord

à

Monsieur le Président du Conseil Général  
du Nord  
Direction générale chargée de  
l'aménagement durable  
Direction de la voirie départementale  
Service Ouvrages d'Art

Hôtel du Département  
51 rue Gustave Delory  
59047 Lille Cedex

Objet : Réparation de l'ouvrage 5516 à Villereau, suite à un effondrement d'une partie du mur

Réf. : Vos courriers des 25 mai et 22 juin 2012

Par courrier du 25 mai 2012, complété le 22 juin 2012, vous avez sollicité l'accord du service en charge de la police de l'eau, pour des travaux d'urgence concernant l'effondrement d'une partie de l'ouvrage d'art 5516, dénommé « Mur du Pont de Rampenneau », sur la commune de Villereau.

Compte-tenu du caractère d'urgence de ces travaux destinés à assurer la stabilité de l'ouvrage, et en application des dispositions de l'article R 214-44 du Code de l'environnement, je vous informe que j'autorise le déclenchement des travaux de réfection.

Je vous remercie de bien vouloir m'adresser un compte-rendu d'intervention à l'issue des travaux.

Mes services restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Pour le préfet et par délégation,

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Secrétaire Général

Marc Etienne PINAULDT